

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public de FOURNITURES ET SERVICES

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Type d'organisme : Collectivités territoriales

Nom et adresse officiels de la personne publique :

MAIRIE DE CLAIROIX

1 Rue du Général de Gaulle

60280 CLAIROIX

TEL : 03 44 83 29 11 - fax 03 44 83 45 37

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Entretien des espaces verts et des terrains de sports

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV (*Vocabulaire commun des marchés*)

Objet principal :	classification principale
Entretien des espaces verts	77310000

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché sans possibilité de variantes.

Nature et étendue :

Il est nécessaire de procéder à l'entretien des espaces verts et des terrains de sports de la commune de Clairoix.

Période d'entretien : du 02 avril 2010 au 04 novembre 2010 pour le lot 03 : cimetière
et du 08 avril 2010 au 04 novembre 2010 pour les autres lots.

Prestations divisées en 7 lots séparés :

Lot 01 : Voirie – Lot 02 : Complexe sportif – lot 03 : cimetière - Lot 04 : débroussaillage

Lot 05 : Taille des haies et des arbustes – Lot 06 : entretien de la peupleraie – Lot 07 : taille des arbres

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché sera conclu pour une année avec une période de reconduction possible de 2 ans.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties non exigés le cas échéant : Le dossier de consultation sera remis gratuitement à chaque candidat.

Modalités de financement et de paiement :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Le financement du projet sera assuré par le budget fonctionnement de la Collectivité au chapitre 011 - article 6112

Modalités de règlement des comptes : Conditions du C.C.A.G.-FCS.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 35 jours à compter de la date de réception des factures jusqu'au 30.06.2010 et de 30 jours à compter du 01.07.2010.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services, le cas échéant :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services :

- La déclaration d'intention de soumissionner (DC4 ou équivalent)
- Les justificatifs fixés aux articles 45 et 46 du CMP (DC5, DC7 ou équivalents)
- Références et qualifications

Critères de sélection des candidats :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Références professionnelles

Critères de jugement des offres :

- Prix des prestations (coefficient 2).
- Valeur technique (*) (coefficient 1).

(*) = (moyens en personnel et matériel pour exécuter la prestation, prestations similaires réalisées).

Les pièces à nous retourner sont les suivantes :

- L'acte d'engagement (A.E.) (Le délai de réalisation des travaux sera indiqué dans l'acte d'engagement)
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)
- Le cahier des clauses techniques particulières dûment accepté et non modifié,
- Le bordereau de prix,
- Une attestation d'assurance valide sera présentée au commencement des travaux,
- Éventuellement un mémoire justificatif des dispositions que chaque candidat se propose d'adopter pour réaliser la prestation demandée (il sera attentivement étudié et sera utilisé pour analyser le critère « valeur technique »).

PROCEDURES

Mode de passation : Procédure adaptée passée en application de l'article 28 du CMP

Date limite de réception des offres : Lundi 08 Mars 2010 à 17h00

Délai de validité des offres : 120 jours.

Date de publication du présent avis appel à la concurrence : 18/02/2010

ANNEXE A - Adresses complémentaires

Adresse pour renseignements d'ordre administratif :

Auprès de la Mairie de Clairoix - Tél : 03.44.83.29.11. / Fax : 03.44.83.45.37.

Adresse pour renseignements d'ordre technique :

Services Techniques : Monsieur PETIT - Tél : 03.44.83.29.11.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

1°) Par courrier : même adresse que l'identification de l'organisme

Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :

Même adresse que l'identification de l'organisme

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées en mairie contre un récépissé.

Service et instance auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 Amiens.

Adresse e-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr.

Tél. 03 22 33 61 70. Fax 03 22 33 61 71.

URL : <http://www.ta-amiens.juradm.fr>.